

L'enregistrement de votre mariage civil coutumier à Nouméa

Vous pouvez enregistrer votre mariage civil coutumier à Nouméa si vous êtes domicilié dans la commune. L'adresse du domicile doit être indiqué dans l'acte coutumier.



Ville de
NOUMÉA

RENSEIGNEMENTS DES ÉPOUX

ÉPOUX

Nom : Prénom(s) :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Tribu :
Nationalité : Profession :
Adresse :
Quartier : Code postal : Commune :
Filiation / Père : Filiation / Mère :
Adoption / Père : Adoption / Mère :
Profession du père : Décédé

ÉPOUSE

Nom : Prénom(s) :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Tribu :
Nationalité : Profession :
Adresse :
Quartier : Code postal : Commune :
Filiation / Père : Filiation / Mère :
Adoption / Père : Adoption / Mère :
Profession du père : Décédé

ENFANTS

Avez-vous des enfants ensemble ? Non Oui

Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Musique Non Oui :
Lieu de la cérémonie Bureau des mariages Salle des mariages

ÉPOUX : ÉPOUSE :
.....
.....
.....

Signature époux

Signature épouse

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES CONSTITUTION ET DÉPÔT DU DOSSIER

- 1 – Une copie certifiée conforme de l'acte coutumier de mariage**
portant le sceau et la signature originale de l'officier public coutumier.
- 2 – Une copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des époux,**
datant de moins de 3 mois et à jour de toutes mentions.
À défaut de pouvoir le retirer en main propre, vous pouvez le commander via le site internet :
 - de la mairie de votre lieu de naissance ;
 - du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : demarches.gouv.nc/demarches-en-ligne
- 3 – Pièces à fournir SI :**
 - Vous êtes veuf(ve) : un acte de décès du conjoint précédent ;
 - Vous avez des enfants communs : un acte de naissance pour chacun d'entre eux.

**LES PHOTOCOPIES NE SONT PAS RECEVABLES
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.**

Dès lors que votre dossier est complet, prenez rendez-vous au bureau des mariages : 27 31 15.

PRÉSENTEZ-VOUS IMPÉRATIVEMENT ENSEMBLE.

Date : Heure :

ENREGISTREMENT

La date et l'heure de l'enregistrement, ne pourront être définitivement fixées, qu'une fois votre dossier complet déposé et selon les disponibilités.

PRÉSENTEZ-VOUS IMPÉRATIVEMENT ENSEMBLE.

Date : Heure :

OFFICIERS PUBLICS COUTUMIERS

AIRE AJIE ARO Ludovic SAUME – Tél. : 74 47 65 – ludovic.saume@gouv.nc Sabrina MONTAZI – Tél. : 79 40 92 – sabrina.montazi@gouv.nc	AIRE IAAI Odette WAIA – Tél. : 74 87 32 – odette.waia@gouv.nc
AIRE DREHU François-Joseph MEANDU-POVEU – Tél. : 79 06 91 français. meandu-poveu@gouv.nc Thapane WHAAP – Tél. : 79 42 17 thapane.whaap@gouv.nc	AIRE PAICI CAMUKI Joseph NGAIOHNI – Tél. : 76 02 07 – joseph.ngaiohni@gouv.nc Thapane WHAAP – Tél. : 42 31 11 – thapane.whaap@gouv.nc Suzanne BAEBAE – Tél. : 42 33 37 – suzanne.baebae@gouv.nc
AIRE DRUBEA KAPOME Aude MEBOEDE – Tél. : 74 47 66 – aude.meboede@gouv.nc Wahmetroua KAPOUA – Tél. : 76 08 87 wahmetroua.kapoua@gouv.nc	AIRE NENGONE Suzanne BAEBAE – Tél. : 74 47 62 – suzanne.baebae@gouv.nc
AIRE HOOT MA WHAAP Pierre WOWENE – Tél. : 79 38 56 – pierre.wowene@gouv.nc Renfort : Marie-Jeanne HNACIPAN, Yemima WADROBERT	AIRE XARACUU Henri HNANGANYAN – Tél. : 79 42 37 henri.hnanganyan@gouv.nc